

L'an deux mille vingt-cinq, le mardi 16 décembre à dix-neuf heures, se réunissait en séance ordinaire le Conseil Municipal de la commune de SAINT-LAURENT-DE-LA-PRÉE dûment convoqué le mercredi 10 décembre, sous la présidence de Monsieur le Maire de SAINT-LAURENT-DE-LA-PRÉE.

Conseillers en exercice 17

Présents 13

Mr COCHE-DEQUEANT	Mr MARCHAND	Mme LEROY
Mr PETIT	Mme POYART	Mr HAY
Mme ROBELET	Mme CHARLES	Mme ADDE
Mr ROBAIN	Mr BROUSSE	Mme TEXIER
Mr DUBOSCQ		

Absents excusés ayant donné pouvoir 3

Mme CALVEZ	pouvoir à	Mme POYART
Mme LHOMME	pouvoir à	Mme LEROY
Mr ROBELET	pouvoir à	Mme ROBELET

Absents excusés 1

Mme FIEVRE

Secrétaire de séance

Mme ADDE

19H30	OUVERTURE DE LA SÉANCE.
-------	-------------------------

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 09 SEPTEMBRE 2025
--

LE CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-LAURENT DE LA PRÉE, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Votes	16
Pour	16
Contre	0
Abstention	0

décide l'approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 09 septembre 2025.

Délibérations :

026-2025 : Convention de partenariat relative à la prise en charge et la répartition du coût des postes d'économies de flux dans la cadre du programme ACTEE + CHENE - ***Adopté à l'unanimité***

027-2025 : Approbation du compte rendu annuel relatif à l'opération de l'extension de l'école maternelle - ***Adopté à l'unanimité***

028-2025 : Attribution d'un mandat à la SEMDAS dans le cadre des travaux d'isolation thermique extérieure et du désamiantage du groupe - ***Adopté à l'unanimité***

029-2025 : Approbation de la modification des statuts du syndicat d'électrification (SDEER) - ***Adopté à l'unanimité***

030-2025 : Participation financière de la commune à l'opération « Sauvons le Fort Boyard » - ***Adopté à l'unanimité***

031-2025 : Présentation du rapport annuel de la Société Publique Locale Charente Maritime Développement - ***Adopté à l'unanimité***

032-2025 : Actualisation des tarifs pour les concessions funéraires - ***Adopté à l'unanimité***

033-2025 : Approbation des nouveaux statuts du syndicat à vocation unique Cuisine Rochefort Océan- ***Adopté à l'unanimité***

034-2025 : Mise en place de la participation employeur à la protection sociale complémentaire santé des agents territoriaux - ***Adopté à l'unanimité***

20 h 30	CLÔTURE DE LA SÉANCE, L'ORDRE DU JOUR ÉTANT ÉPUISÉ.
---------	---